





ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 65
(2021, chapitre 5)

**Loi modifiant principalement la Loi
sur la qualité de l'environnement en
matière de consigne et de collecte
sélective**

Présenté le 24 septembre 2020
Principe adopté le 11 novembre 2020
Adopté le 11 mars 2021
Sanctionné le 17 mars 2021

Éditeur officiel du Québec
2021

Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective (*Projet de Loi No 65*, sanctionnée le 17 mars 2021)

La Loi No 65 contient le *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles (Règlement sur la collecte sélective)*, entrée en vigueur le 7 juillet 2022.



En conséquence

Vos future obligations?

En 2024, ce sera une obligation réglementaire

- ✓ de détenir un service de collecte privé ou municipal **des matières organiques** (papier et carton et résidus alimentaires et verts) dans votre établissement, sans quoi, des **sanctions pécuniaires** seront appliquées.

RÉGLEMENTATION PROVINCIALE

Quand ?

Les ICI doivent participer à l'effort collectif de réduire et récupérer les matières organiques

2022



2023



2024



2025



2026



2022 - 2024 : Période transitoire

Implantation des services de collecte des matières organiques (résidus alimentaires et verts) dans les ICI*

2025 : Obligation réglementaire

Détenir un service de collecte privé ou municipal des matières organiques (PC et RA-RV)

L'OPTION DE L'ÉCOSYSTÈME SOLUCYCLE





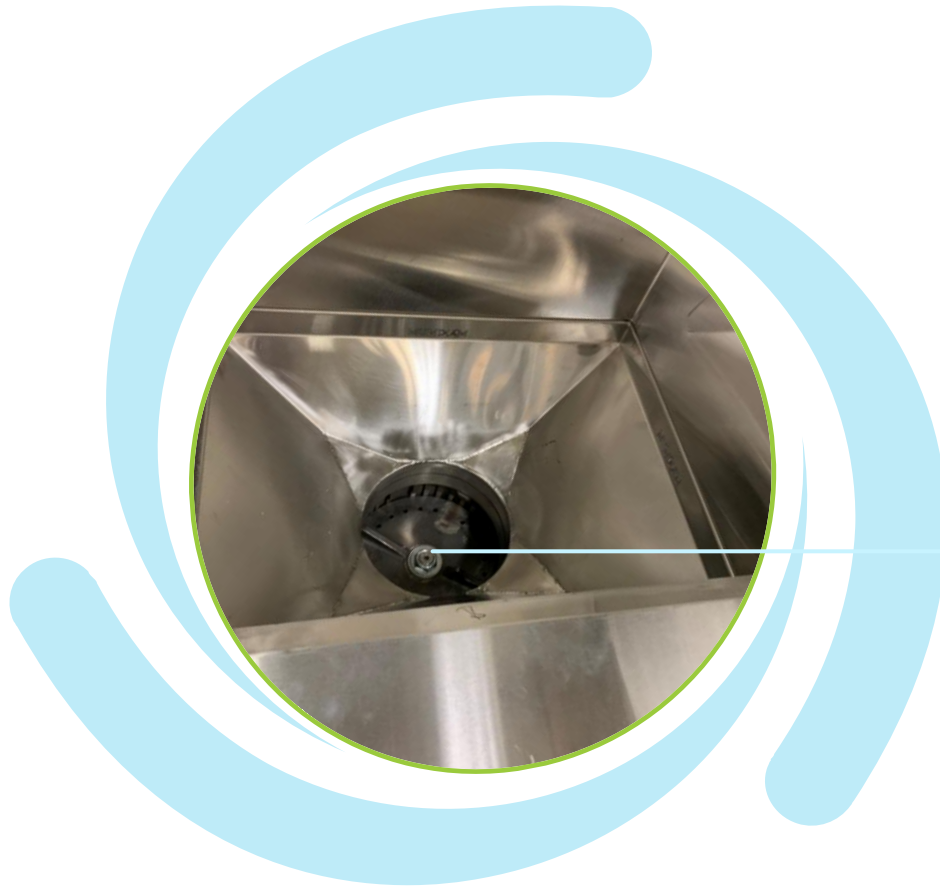
Mathieu Linteau, fondateur

Allée d'accès visant à collecter et manipuler le compacteur requise par la municipalité de beaucoup supérieure aux prévisions.

Résultat:

4 espaces de stationnement en moins;
donc perte de 4 unités de logement...

Concept né à Québec d'un projet immobilier



2016 >>>>>>> 2023



Intégration complète en circuit fermé



RÉSERVOIRS



INCLUS UNE SONDE
TÉLÉMÉTRIQUE
AU LASER ET
UNE PLOMBERIE
INTÉRIEURE
DÉVELOPPÉE PAR
SOLUCYCLE

ENFOUI

(en béton)



Aucune
perte d'espace



AUTOPORTANT

(en polyéthylène)



Plusieurs
formats disponibles





LOGISTIQUE DES COLLECTES



Propre - Esthétique



Tranquillité d'esprit



Écosystème de partenaires locaux



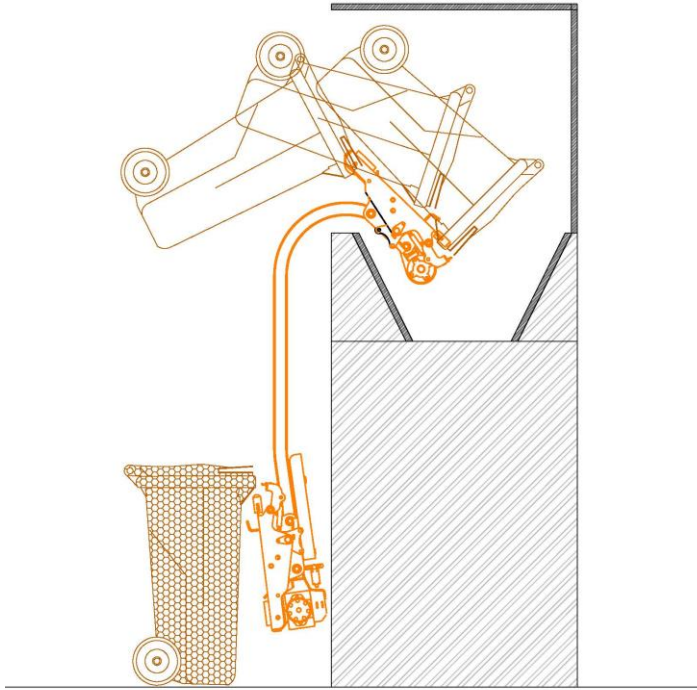
Services intégrés et automatisés



Service 360°

De l'installation de la technologie à la valorisation de la matière en biogaz.

ROBOT SR-500 INDUSTRIEL





ROBOT SR-500



Équipé de son monte-bac

(Traite plus de 5 tonnes de biodéchets par quart de 12 heures)



Empreinte au sol minime

(Élimine les besoins de grands compacteurs à déchets et leur espace réfrigéré)

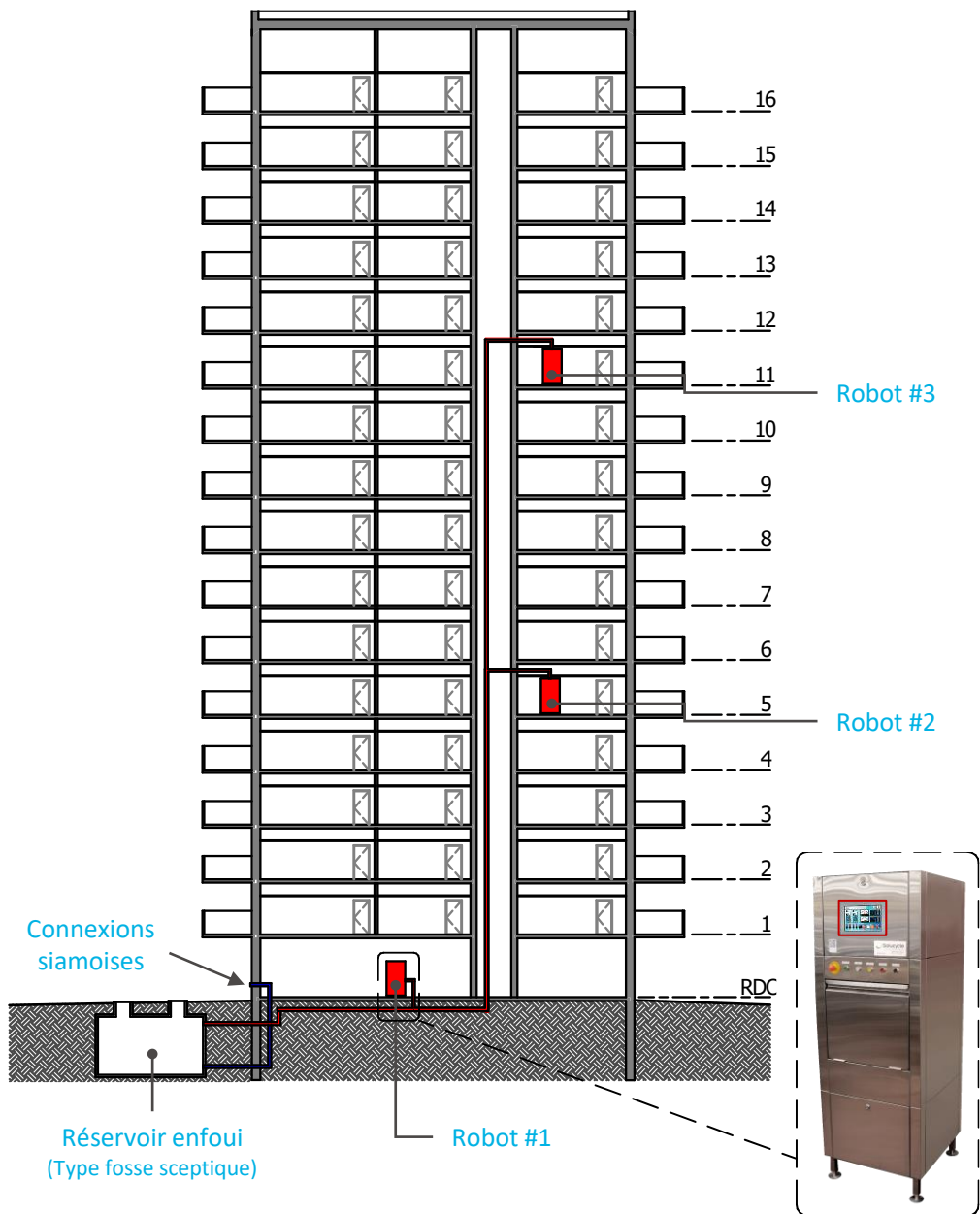


Édifices de grande hauteur



« Les ingénieurs en mécanique du bâtiment devraient traiter l'installation de la tuyauterie d'évacuation des robots Solucycle comme une évacuation sanitaire normale et prendre les mêmes précautions et recommandations issus du Code de plomberie ».





ÉCOSYSTÈME POUR LES TOURS D'HABITATION



Équipé d'un écran tactile pour une gestion sécuritaire par les résidents



Peut facilement s'installer au RC et sur les étages



Diminue l'espace pour les bacs dans les zones de stationnement



Peut stratégiquement se connecter en réseau par le puits technique principal



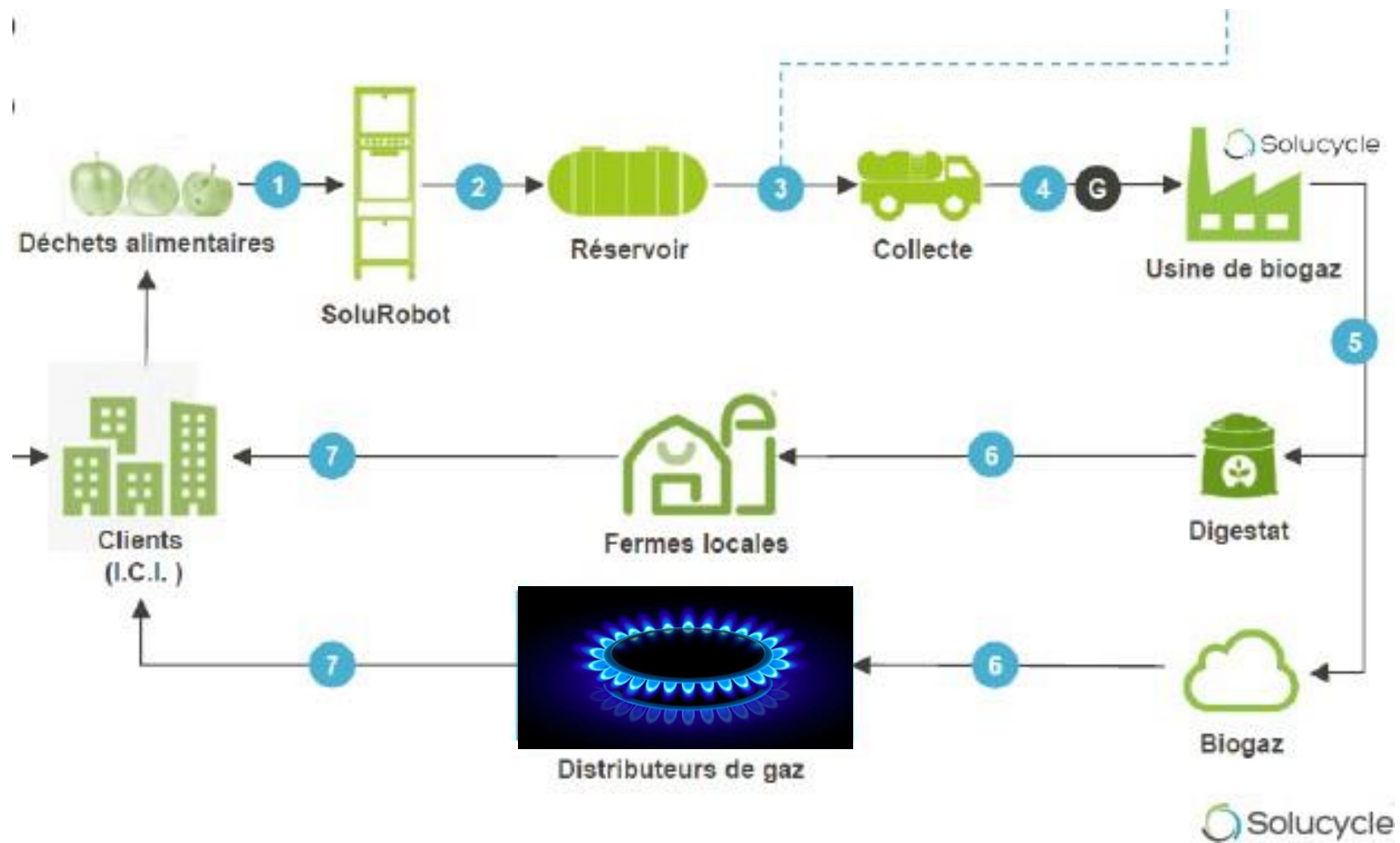
Élimine les odeurs sur le site et la présence de vermines



Empreinte au sol minimale (élimine les besoins de grands compacteurs à déchet)



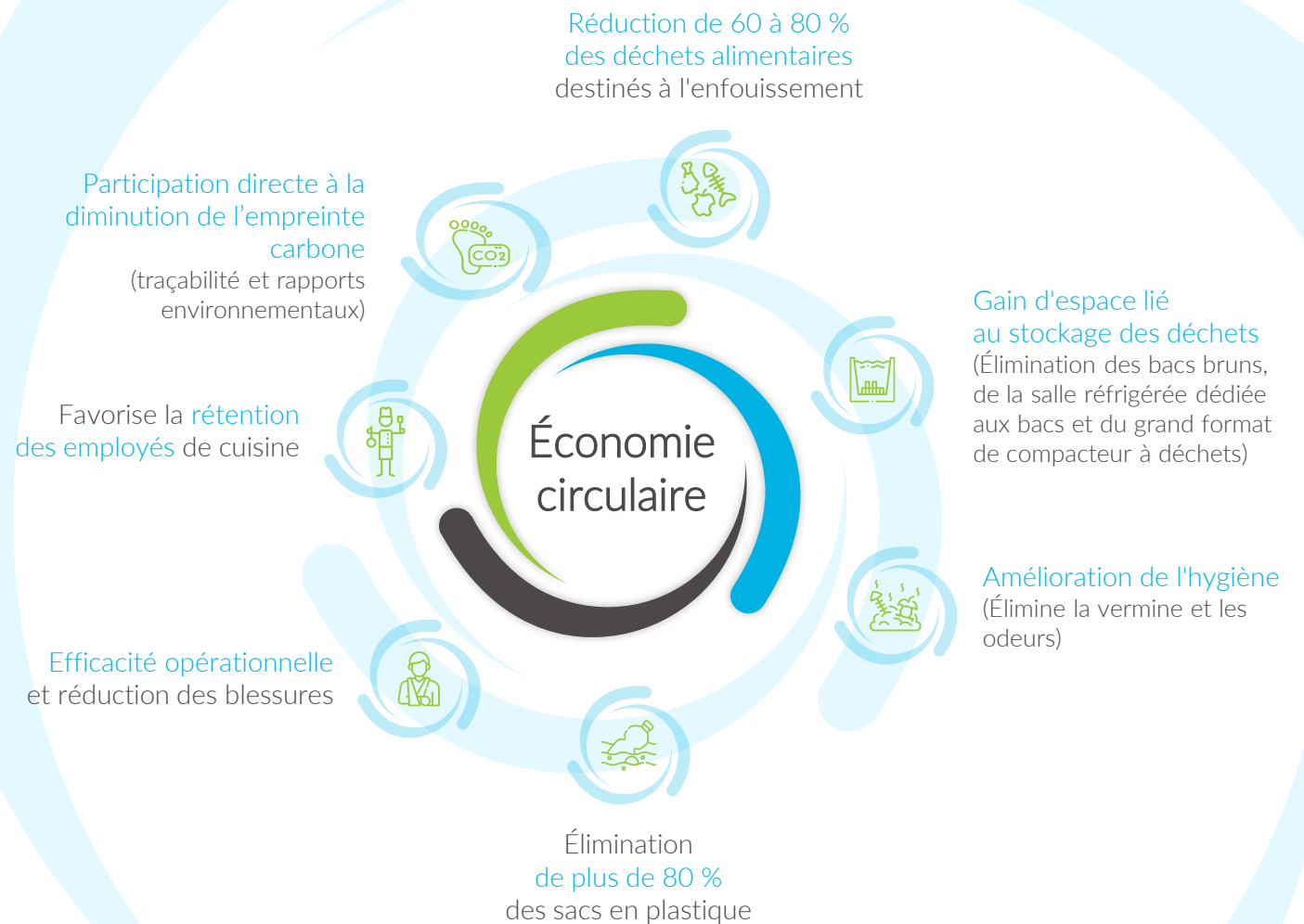
Diminue de 50 à 70% le nombre de collectes annuellement



ESG

AMÉLIOREZ
SIGNIFICATIVEMENT
VOS CRITÈRES
ENVIRONNEMENTAUX

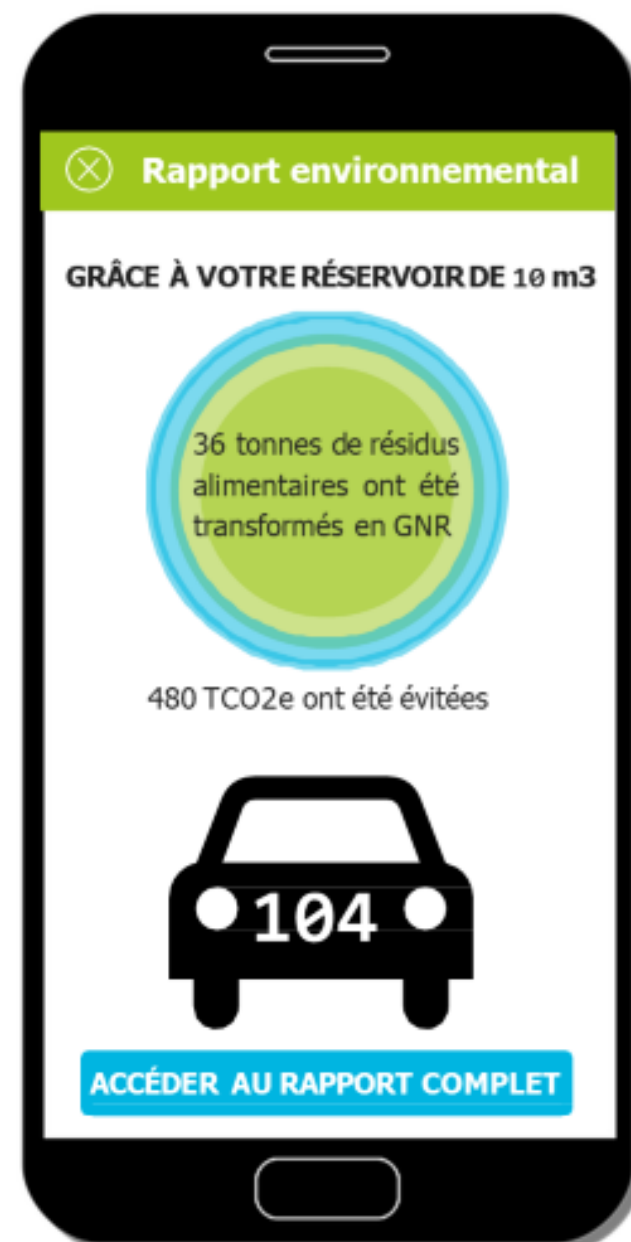
GAINS OPÉRATIONNELS



OUTIL DE TRAÇABILITÉ

SoluData™







PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Avril 2022 à février 2023

-Potentiellement reconduit



SUBVENTION

70%

d'économie à
l'achat

du Robot Solucycle

(réservoir et installation inclus)



GRATUIT

12

premiers mois
d'opérations

(frais de collectes et de valorisation
des boues Solucycle inclus)

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Permanent à partir d'avril 2024
ou avant.

***Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques***

Québec 

